



VILLE DE / TOWN OF  
**Stanstead**

## RÉSUMÉ DE DOSSIER

Déposé au  
conseil le 3  
juin 2019

**Dossier :** Administration  
**Personne en charge :** Philippe Dutil  
**Date de la dernière  
rencontre :** N/D

---

### Résumé du dossier

---

Suite à l'adoption du projet de loi 122, le maire n'a plus l'obligation de faire le rapport annuel sur la situation financière 4 semaines avant le dépôt du budget, ce à quoi nous sommes habitués. Il doit cependant faire un rapport notant les faits saillants des états financiers de l'année précédente.

---

### Projet de résolution

---

**6.04** Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier - 2018

#### **RAPPORT DU MAIRE FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2018**

Suivant l'entrée en vigueur du projet de loi 122 et plus précisément de l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, par souci de transparence et de saine gestion municipale, je vous fais rapport, suite au passage de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, vérificateur externe mandaté par la Ville, des faits saillants de leur rapport financier déposé au conseil municipal le 6 mai dernier, quant à l'année fiscale ayant débuté le 1er janvier 2018 et s'étant terminée le 31 décembre 2018.

Ainsi, pour l'année 2018, le conseil a adopté un budget de l'ordre de 4 416 837 \$. Il a fixé le taux de taxe général de base à 0,7373 \$ du 100 \$ d'évaluation, la taxe pour les commerces à 1,06 \$ du 100 \$ d'évaluation, la taxe pour les industries à 1,2207 \$ du 100 \$ d'évaluation, la taxe pour le développement économique à 0,0153 \$ du 100 \$ d'évaluation ainsi que la taxe pour les frais de la Sûreté du Québec à 0,0963 \$ du 100 \$ d'évaluation.

La firme d'évaluateurs agréés, JP Cadrin et associés, a déposé un rôle d'évaluation triennal pour les années 2016-2017-2018. Comme celui-ci varie, le budget 2018 a été établi selon la mise-à-jour déposée le 10 octobre 2017, qui était de 178 524 900 \$ (valeur imposable).

Le budget de l'année 2018 prévoyait des dépenses de l'ordre de 4 416 837 \$, soit moins de 179 424 \$ en comparaison des dépenses prévues en 2017. Les dépenses réelles au 31 décembre 2018 ont été de l'ordre de 4 306 223 \$, soit 110 614 \$ de moins que prévu.

Somme toute, l'année 2018 s'est soldée, en date du 31 décembre 2017, par un surplus libre non affecté de l'ordre de 1 112 792 \$. Ce surplus permettra à la municipalité de faire face aux importants défis auxquels elle fera face au cours des prochaines années, notamment le vieillissement de ses infrastructures et des projets d'envergure comme la mise à niveau des stations de traitement des eaux usées.

L'année 2019 s'annonce également tout aussi profitable et tous les efforts nécessaires seront déployés pour mener à terme ces projets et offrir les meilleurs services qui soient à ses citoyens.

Votre Maire, Philippe Dutil